



Enquête agricole de novembre pour les provinces de l'Atlantique - 2001



CONFIDENTIEL une fois rempli
Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.
If you prefer this questionnaire in English, please check here.

RÉSERVÉ AU BUREAU			
005		1	
005		4	
005		2	
005		3	
	004		2

L'objectif de cette enquête est de recueillir de l'information sur le bétail et les cultures. Les statistiques produites à l'aide de cette enquête permettent aux utilisateurs d'observer et d'évaluer les changements au sein de l'industrie, de mesurer les performances et d'informer la communauté agricole et le public en général de l'évolution du secteur agricole.

Statistique Canada recueille des renseignements relatifs à l'exploitation agricole décrite sur l'étiquette. Si vous exploitez ou si votre associé(e) exploite une autre ferme distincte de celle décrite sur l'étiquette (c'est-à-dire justifiant la tenue de livres distincts de comptabilité), assurez-vous de n'inclure dans le présent questionnaire AUCUNE donnée relative à cette autre ferme.

SECTION A. Lorsque vous répondez aux questions, s'il vous plaît inclure ...

... tous les animaux (bovins ou veaux, porcs, et/ou moutons ou agneaux) sur votre exploitation en date du 1^{er} octobre 2001, quel qu'en soit le propriétaire, y compris les animaux en pacage, engraisés à forfait ou élevés sous contrat.

... S'il vous plaît ne pas inclure les animaux que vous possédez et qui sont gardés dans une ferme, un ranch ou un parc d'engraissement exploité par quelqu'un d'autre.

SECTION B. CULTURES ENSEMENCÉES À L'AUTOMNE DE 2000

1. Avez-vous semé du blé d'hiver ou du seigle d'automne à l'automne de 2000?

Oui

Non (Passez à la Section C)



	Code	Superficie ensemencée	Code	Superficie récoltée	UDM		Code	Rende- ment obtenu	UDM
					ac	ha			
1. Blé d'hiver	106		706		1	2	306		
2. Seigle d'automne	112		712		1	2	312		

(Si c'est la dernière culture, passez à la Section C)

SECTION C. INTENTIONS D'ENSEMENCEMENT À L'AUTOMNE DE 2001

1. Allez-vous semer du blé d'hiver ou du seigle d'automne à l'automne de 2001?

Oui

Non (Passez à la Section D)



Quelle superficie allez-vous ensemer à l'automne de 2001?	Code	Superficie prévue	UDM		
			ac	ha	arp
1. Blé d'hiver	206		1	2	3
2. Seigle d'automne	212		1	2	3

(Si c'est la dernière culture, passez à la Section D)

SECTION D. CULTURES ENSEMENCÉES

1. Avez-vous fait des cultures en 2001?

Oui

Non (Passez à la Section E)

Lesquelles des cultures suivantes avez-vous faites?	Code	Superficie ensemencée	Code	Superficie récoltée	UDM			Code	Rendement obtenu	UDM 1 à 19
					ac	ha	arp			
1. Céréales mélangées (deux céréales ou plus semées ensemble)	213		713		1	2	3	313		
2. Avoine	208		708		1	2	3	308		
3. Orge	209		709		1	2	3	309		
4. Maïs-grain (inclure maïs de semence et exclure maïs sucré)	216		716		1	2	3	316		
% d'humidité	987									
5. Maïs fourrager (si le maïs fourrager récolté est en silo, calculez la production sur la prochaine page)	217		717		1	2	3	317		
% d'humidité	977									
6. Blé de printemps	203		703		1	2	3	303		
7. Soya	228		728		1	2	3	328		
8. Pommes de terre	218		718		1	2	3	318		
9. Autres grandes cultures (inscrire dans la section réservée aux commentaires)	225				1	2	3			

(Si c'est la dernière culture, passez à la Section E)

UNITÉ DE MESURE (UDM)

SUPERFICIE		RENDEMENT						PRODUCTION TOTALE	
		Boisseaux (BU)	Kilogrammes (KG)	Tonnes métriques (MT)	Tonnes impériales (TI)	Livres (LBS)	Quintaux (CWT)		
1	ACRES	1	2	3	4	5	6	ACRES	BU 19 - 1
		7	8	9	10	11	12	HECTARES	MT 19 - 2
2	HECTARES								TI 19 - 3
									KG 19 - 4
									LBS 19 - 5
								CWT 19 - 6	

2. Quelle production avez-vous obtenue ou allez-vous obtenir de votre superficie de maïs fourrager récolté pour l'ensilage?

Culture	Code	Récolté pour l'ensilage	UDM
Maïs fourrager récolté pour l'ensilage (somme de (i + ii + iii))	317		TI
i) Récolté et mis en silo vertical			TI
ii) Récolté et mis en silo horizontal ou autre forme de silo			TI
iii) Autre forme d'entreposage			TI

SECTION E. FOIN ET CULTURES FOURRAGÈRES POUR LA SEMENCE

1. Est-ce que vous cultivez du foin ou des cultures fourragères pour la semence en 2001?

Oui

Non (Passez à la Section F)



FOIN

o Inclure : - luzerne, trèfle et fléole des prés

o Exclure : - toutes les terresensemencées en cultures fourragères destinées à la pâture

1. Quelle est la superficie totale des terres en foin en 2001? (exclure les superficies en sous-semis)

Culture	Code	Superficie totale	UDM	
Superficie totale en foin	291		ac	ha

1a. De la superficie des terres en foin, quelle superficie n'a pas été ou ne sera pas récoltée cette année?

Culture	Code	Superficie non récoltée	UDM	
Foin non récolté	292		ac	ha

FOIN

1b. Avez-vous récolté du foin sec?

Culture	Code	Foin sec récolté	UDM
Production totale de foin sec récolté (somme de (i + ii))	293		TI
i) Foin sec récolté sous forme de balles			TI
ii) Foin sec récolté sous une autre forme			TI

1c. Avez-vous récolté du foin pour l'ensilage?

Culture	Code	Récolté pour l'ensilage	UDM
Production totale de foin récolté pour l'ensilage (somme de (i + ii + iii + iv))	294		TI
i) Récolté sous forme de balles pour l'ensilage			TI
ii) Récolté et mis en silo vertical pour l'ensilage			TI
iii) Récolté et mis en silo horizontal ou autre forme de silo pour l'ensilage			TI
iv) Autre forme d'entreposage du foin d'ensilage			TI

CULTURES FOURRAGÈRES POUR LA SEMENCE

o Inclure : - toutes les terres en cultures fourragères produites pour la semence, y compris la luzerne et les mélanges du luzerne, le trèfle, la fléole des prés et la fétuque, etc.

o Exclure : - les terres en cultures fourragères récoltées pour le foin ou destinées à la pâture.

1a. Quelle superficie a été enssemencée en cultures fourragères en 2001?

Culture	Code	Superficie enssemencée	UDM	
Cultures fourragères enssemencées	247		ac	ha

SECTION F. SUPERFICIE TOTALE DE LA FERME

Utilisation des terres	Code	Superficie totale	UDM	
			ac	ha
1. Pâturage	223		1	2
2. Autres terres	241		1	2
3. Superficie agricole totale utilisée	201		1	2

(Passez à la Section G)

SECTION G. BOVINS ET/OU VEAUX

RÉSERVÉ AU BUREAU

400

9

1. Le 1^{er} octobre 2001 avez-vous des bovins ou des veaux sur cette exploitation? Inclure les animaux en pacage dans un pâturage communautaire ou public ou ceux qui font partie du projet de mise en valeur des pâturages.

Oui **400** **1**

Non **400** **2** (Passez à la Section H)

2. Gardez-vous des bovins ou des veaux (sur cette exploitation) pour quelqu'un d'autre? (Si oui, les inclure dans votre inventaire.)

Oui **430** **1**

Non **430** **2**

		Nombre total au 1 ^{er} octobre 2001
		403
3. TAUREAUX, d'un an et plus		Aucun <input type="checkbox"/>
		404
4. VACHES LAITIÈRES		Aucune <input type="checkbox"/>
		405
5. VACHES D'ÉLEVAGE DE BOUCHERIE		Aucune <input type="checkbox"/>
		409
6. VEAUX, de moins d'un an		Aucun <input type="checkbox"/>
		406
7. GÉNISSES, d'un an et plus } a) pour le remplacement du troupeau laitier (d'un an et plus) b) pour le remplacement du troupeau de boucherie (d'un an et plus) c) pour l'abattage ou l'engraissement (d'un an et plus)		Aucune <input type="checkbox"/>
		407
		Aucune <input type="checkbox"/>
		402
8. BOUVILLONS, d'un an et plus		Aucun <input type="checkbox"/>
		408
9. NOMBRE TOTAL DE BOVINS ET/OU DE VEAUX (somme des questions 3 à 8)		410
		421
10. (Sur cette exploitation) Combien de veaux sont nés vivants entre le 1 ^{er} juillet et le 1 ^{er} octobre 2001?		Aucun <input type="checkbox"/>
		424
11. (Sur cette exploitation) Combien de vaches et de génisses doivent vêler entre le 1 ^{er} octobre et le 31 décembre 2001?		Aucun <input type="checkbox"/>

(Passez à la Section H)

SECTION H. PORCS Partie I

RÉSERVÉ AU BUREAU

600

9

1. Le 1^{er} octobre 2001 avez-vous des porcs (cochons) sur cette exploitation?

Oui **600** **1**

Non **600** **2**

1. (a) Y avait-il des porcs (cochons) (sur cette exploitation) entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2001?

Oui **601** **1**

(Remplir les questions 7, 8 et 9, passez à la Section Porcs Partie II)

Non **601** **2**

(Passez à la Section I)

2. Gardez-vous des porcs (cochons) (sur cette exploitation) pour quelqu'un d'autre? (Si oui, les inclure dans votre inventaire.)

630 **1**

630 **2**

3. **VERRATS**, de 6 mois et plus

4. **TRUIES**, de reproduction et jeunes truies pleines

5. **TOUS LES AUTRES PORCS (COCHONS)**

a) moins de 45 livres (-20 kg)
(Comptez les porcelets non sevrés)

b) de 45 à 130 livres (20 à 60 kg)

c) plus de 130 livres (60+ kg)

6. **NOMBRE TOTAL DE PORCS (cochons)** (somme des questions 3 à 5)

7. (Sur cette exploitation) Combien de truies et de jeunes truies ont mis bas durant les mois de juillet, août et septembre 2001?

8. Combien de porcelets sont nés vivants durant la même période (juillet, août et septembre 2001)?

9. Des porcelets nés vivants, combien sont morts ou ont été détruits avant le sevrage durant les mois de juillet, août et septembre 2001?

10. Combien de truies et de jeunes truies pleines doivent mettre bas durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2001?

11. Combien de truies et de jeunes truies pleines doivent mettre bas durant les mois de janvier, février et mars 2002?

Nombre total au 1^{er} octobre et 2001

605

Aucun

606

Aucune

607

Aucun

608

Aucun

609

Aucun

610

634

Aucun

635

Aucun

636

Aucun

638

Aucun

639

Aucun

(Passez à la Section Porc Partie II question 12)

SECTION H. PORCS Partie II

RÉSERVÉ AU BUREAU

600

9

Introduction

La prochaine série de questions porte sur les restes de nourriture donnés aux porcs. L'Agence canadienne d'inspection des aliments a demandé à Statistique Canada de recueillir des renseignements sur la ration des porcs. Ces renseignements serviront à estimer le nombre d'exploitants au Canada qui complètent la ration normale (céréales fourragères) des porcs avec des restes de table ou des déchets de cuisine.

Même si ces questions sont facultatives, elles sont tout de même assujetties aux mêmes lois en matière de confidentialité qui s'appliquent aux autres questions de cette enquête et à toutes les enquêtes de Statistique Canada.

Nota : Restes de nourriture ou déchets de cuisine provenant du ménage : les aliments qui n'ont pas été consommés ou utilisés par le ménage.

12. Est-ce que les porcs de cette exploitation ont été nourris avec des restes de nourriture ou des déchets de cuisine provenant du ménage entre le 1er septembre 2000 et le 1er septembre 2001?

Oui

Non (Passez à la question 15)

13. À quelle fréquence les porcs ont-ils été nourris avec ces restes? (faire un «X» dans un cercle)

- a) Presque tous les jours (de 75 % à 100 % du temps)
- b) La plupart des jours (de 50 % à 74 % du temps)
- c) À l'occasion (de 6 % à 49 % du temps)
- d) Presque jamais (moins de 5 % du temps)

14. Entre le 1er septembre 2000 et le 1er septembre 2001, les restes de nourriture ou les déchets de cuisine provenant du ménage représentaient quel pourcentage de la ration totale (céréales fourragères) donnée aux porcs de cette exploitation?

(faire un «X» dans un cercle)

- a) Toute la ration (de 75 % à 100 %).....
- b) Une bonne partie de la ration (de 50 % à 74 %)
- c) Une partie de la ration (de 11 % à 49 %)
- d) Une petite partie de la ration (moins de 10 %)

SECTION H. PORCS Partie II

RÉSERVÉ AU BUREAU

600

9

Nota : Restes de nourriture ou déchets de cuisine provenant d'autres sources : les aliments qui n'ont pas été consommés ou utilisés par les restaurants, les hôtels, les écoles, les hôpitaux, les prisons et les bases militaires.

15. Est-ce que des restes de nourriture ou des déchets de cuisine provenant d'autres sources que le ménage ont été donnés aux porcs de cette exploitation entre le 1er septembre 2000 et le 1er septembre 2001?

Oui 647 1

Non 647 2 (Passez à la Section I)

16. À quelle fréquence les porcs ont-ils été nourris avec ces restes? (faire un «X» dans un cercle)

- a) Presque tous les jours (de 75 % à 100 % du temps) 648
- b) La plupart des jours (de 50 % à 74 % du temps)
- c) À l'occasion (de 6 % à 49 % du temps)
- d) Presque jamais (moins de 5 % du temps)

17. Entre le 1er septembre 2000 et le 1er septembre 2001, les restes de nourriture ou les déchets de cuisine provenant d'autres sources que le ménage représentaient quel pourcentage de la ration totale (céréales fourragères) donnée aux porcs de votre exploitation?

(faire un «X» dans un cercle)

- a) Toute la ration (de 75 % à 100 %) 649
- b) Une bonne partie de la ration (de 50 % à 74 %)
- c) Une partie de la ration (de 11 % à 49 %)
- d) Une petite partie de la ration (moins de 10 %)

(Passez à la Section I)

SECTION I. MOUTONS ET/OU AGNEAUX ET AGNELLES

RÉSERVÉ AU BUREAU

800

9

1. Le 1^{er} octobre 2001 avez-vous des moutons et des agneaux ou des agnelles (sur cette exploitation)? Inclure les animaux en pacage dans un pâturage communautaire ou public ou ceux qui font partie du projet de mise en valeur des pâturages.

Oui **800** **1**

Non **800** **2**

1. (a) Y avait-il des moutons, des agneaux ou des agnelles sur cette exploitation entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre 2001?

Oui **820** **1** (Remplir les questions 8, 9 et 10) Non **820** **2**

2. Gardez-vous des moutons, des agneaux ou des agnelles (sur cette exploitation) pour quelque'un d'autre? (Si oui, les inclure dans votre inventaire.)

Oui **830** **1**

Non **830** **2**

3. **BÉLIERS NON CASTRÉS**, d'un an et plus

4. **BREBIS**

5. **AGNEAUX ET AGNELLES** pour la reproduction

6. **AGNEAUX ET AGNELLES** pour l'abattage

7. **TOTAL DE MOUTONS ET AGNEAUX ET AGNELLES** (somme des questions 3 à 6)

8. (Sur cette exploitation) Combien d'agneaux et d'agnelles sont nés entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre 2001?

9. Combien de moutons, d'agneaux et d'agnelles sont morts, y compris ceux tués par des prédateurs ou par la maladie, entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre 2001?

10. (Sur cette exploitation) Combien de moutons seront nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2001?

Nombre total au 1^{er} octobre 2001

801

Aucun

802

Aucun

803

Aucun

804

Aucun

810

808

Aucun

807

Aucun

809

Aucun

Pour plus d'information seulement

